HARLAY

AVOCATS

Communiqué de presse – Avril 2025

HARLAY AVOCATS ACCOMPAGNE QEVLAR AI DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS PORTANT LE FINANCEMENT À 14 MILLIONS DE DOLLARS

Fondée en mai 2023, Qevlar AI, qui utilise l'intelligence artificielle pour aider les entreprises à lutter contre les cyberattaques, boucle un tour d'amorçage portant le financement à 14 millions de dollars mené par EQT Ventures et Forgepoint Capital International.

Qevlar AI utilise l'IA générative et vise à protéger les entreprises face aux cyberattaques.

Sa solution permet de mener des investigations de façon autonome, à la manière d'un humain. Qevlar AI s'adresse à la fois aux plus grandes entreprises européennes, mais aussi aux MSSP (*Manage Security Service Providers*), des intermédiaires qui facilitent la gestion des services de sécurité pour les entreprises.

Qevlar AI a été fondée par Ahmed Achchak, CEO, Hamza Sayah, CTO et Roland de la Chapelle, advisor sur les aspects commerciaux.

Grâce à cette levée de fonds, la start-up de cybersécurité, dont l'équipe a quadruplé l'an dernier, prévoit de recruter plus d'une vingtaine de salariés tout en investissant dans la R&D et en accélérant son développement à l'international, notamment aux États-Unis.

Ce tour d'amorçage portant la financement à 14 millions de dollars a été mené par EQT Ventures et Forgepoint Capital International aux côtés de business angels de la tech et de l'IA tels qu'Olivier Pomel, CEO de Datadog, Florian Douetteau, CEO de Dataiku, et Mehdi Ghissassi, ancien directeur produit de Google DeepMind.

Thibault Chareton (associé), **Bruno Bernery** (collaborateur) du cabinet Harlay Avocats ont conseillé la société dans le cadre de cette levée de fonds.

Sébastien Pontillo (associé chez **Morgan, Lewis & Bockius UK LLP)** a conseillé les investisseurs.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault Chareton : tchareton@harlaylaw.com

---

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard, Thibault Chareton et Salim Bencheikh intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.